

Jurisprudence malikite - L'épître de la prière

La prière de la peur (salaatou-lkhawf)

Quelles sont ses conditions et ses obligations ?

Il est **Sunna** d'accomplir la prière de la peur (salaatoukhawf- صلاة الخوف) lors d'un combat autorisé (sous une autorité compétente).

Ceux qui n'espèrent pas trouver le moyen de prier normalement avant la fin du temps choisi (ikhtiyari- اختياري) prieront au début du temps ; ceux qui doutent au milieu du temps et ceux qui espèrent cela à la fin du temps.

Si cela est possible, l'imam sépare le groupe en deux. Un groupe qui prie avec lui et l'autre qui fait face à l'ennemi. Il leur enseigne la façon de prier s'ils ne connaissent pas et s'ils connaissent cela est recommandé pour éviter les incompréhensions.

Ils feront un adhan-أذان et un iqama-إقامة avant que commence le premier groupe.

L'imam priera avec le premier groupe une unité (si la prière est en deux comme le SobH) ou deux unités (si la prière est en 3 ou 4) ; puis l'imam se lève après avoir effectué le tashahod de la 2^{ème} unité (si la prière est en 4) en invoquant le secours, en se taisant

Si la prière est en 2 unités alors l'imam se lève après la première et entame la récitation.

Pendant que l'imam se tient ainsi debout, les gens du premier groupe complètent leur prière seuls et ensuite vont se positionner face à l'ennemi.

Ensuite, vient le second groupe qui était face à l'ennemi pour se positionner derrière l'imam et entrent en prière.

L'imam les attend et complète avec eux les unités manquantes, puis quand il salue, le second groupe se lève pour compléter leur prière en récitant à haute voix pour rattraper la ou les premières unités de Sobh, Maghreb ou Icha.

Si l'imam doit accomplir les 2 prosternations d'expiation alors le 1^{er} groupe les effectuera après avoir complété seuls et le 2^{ème} groupe se prosternera avec l'imam s'il se prosterne avant le salam.

✿ S'il y a deux imams et que chaque groupe suit un imam ou que certains prient seuls, la prière est **valide** bien que cela soit **détestable** car ce n'est pas la Sunna.

✿ S'il n'est pas possible de faire 2 groupes derrière un imam, à cause de la bataille alors ils retarderont la prière jusqu'à la fin du temps s'ils ont l'espoir de pouvoir l'accomplir avant la fin et sinon ils prieront seuls et feront des signes en guise d'inclinaison et de prosternations, s'il ne leur est pas possible de s'incliner ou de se prosterner.

Il est permis en cas de nécessité (daroura-ضرورة) de prier en marchant, en trottinant, ou en courant et de combattre ou parler en même temps ; sans s'orienter à la qibla et de porter une arme ensanglantée.

✿ Si ensuite ils se retrouvent en sécurité avant la fin du temps, ils ne recommenceront pas la prière. Pareillement, s'ils pensent (dhann-ظن) voir un ennemi arriver au loin puis prient la prière de la peur et ensuite se rendent compte que ce n'était pas le cas, ils ne recommenceront pas la prière.

La prière de l'aïd

L'aïd est dérivé du verbe « 'aad-عاد » qui signifie « revenir » car il revient chaque année pour mettre la joie et la gaieté dans les maisons, ou pour donner l'espoir que les gens puissent revivre ce moment de nombreuses fois.

Le premier aïd que le Prophète ﷺ officia fut celui de la rupture du jeûne (aïd al-fitr-عيد الفطر) en l'an 2 après l'hégire ; qui est l'année où le jeûne du Ramadan et la zakat-al-fitr furent légiférés.

La prière de l'aïd est une **Sunna Moakkadda**, des plus confirmées pour tout musulman (سنة مؤكدة) (عينية) qui est concerné par l'obligation du Jomo^a-جُمعة (prière du vendredi), c'est-à-dire tout homme, pubert, libre, résident à moins d'un farsakh-فرسخ (5km environ) et non pour l'enfant, la femme, le voyageur qui s'arrête moins de 4 jours au même endroit, ou le résident à plus de 5km ; et cela est recommandé pour la femme âgée et les enfants et cela est déconseillé pour les pèlerins et les gens de Mina.

☪ La prière de l'aïd s'effectue en **2 unités** et **son temps** débute dès que le soleil s'élève dans le ciel à hauteur d'une lance (environ 1 mètre) et il est détestable de la prier tout de suite après l'apparition du soleil à l'aurore (shorouq-شروق) et elle n'est **pas valide** avant cela.

Son temps s'étend jusqu'à ce que le soleil décline de son zénith (zawaal-زوال) et on ne la rattrapera pas après cela (comme pour toute prière surrogatoire manquée autre que les 2 unités du fajr).

☪ On effectue **6 fois le tekbir** (Allahou akbar-الله أكبر) après le tekbir d'entrée en prière dans la 1^{ère} unité (rak^a-رَكْعَة) et **5 fois** dans la 2^{ème} unité après le tekbir que l'on effectue en se relevant de la prosternation.

Les tekbrs s'effectuent les uns à la suite des autres sans marquer de coupure entre eux (sauf le temps que les fidèles répètent).

Si des fidèles n'entendent pas l'imam alors ils feront approximativement les tekbrs.

☪ Les tekbrs s'effectuent avant de commencer la récitation.

Si une personne oublie alors il les rattrape dès qu'il se rappelle (même pendant la récitation) tant qu'il ne s'est pas incliné (roukou^c-رُكُوع) et ensuite il est recommandé qu'il recommence la récitation depuis le début puis il se prosternera en expiation 2 fois après le salam pour ajout.

S'il s'est déjà incliné quand il se rappelle alors il ne revient pas en arrière car on ne revient pas d'un pilier à une Sunna, sinon sa prière s'annulera.

Si l'imam continue la prière malgré tout alors il se prosternera avant le salam, même s'il a laissé un seul tekbir car chaque tekbir ici est une Sunna Moakkadda. Quant au fidèle son oubli est pardonné derrière l'imam.

☪ La personne qui arrive en prière alors que l'imam a déjà commencé la récitation rattrapera les tekbers pendant la récitation de l'imam.

S'il doit rattraper des unités alors il effectuera également les tekbers quand il se lèvera pour les rattraper.

☪ On lèvera les mains uniquement pour le 1^{er} tekbir d'entrée en prière.

▪ Il est **recommandé**, la nuit de l'aïd, de veiller (au moins le dernier tiers de la nuit) en priant, en évoquant Allah et en implorant son pardon.

▪ Il est **recommandé** (certains disent Sunna) d'effectuer le grand lavage après la prière de SobH et cela est possible à partir du dernier 1/6^{ème} de la nuit.

▪ Il est **recommandé** de se parfumer et de s'embellir pour les hommes à l'extérieur et les femmes et les enfants dans leurs maisons, pour mettre en évidence les bienfaits d'Allah et en signe de reconnaissance envers Lui.

Alboukhari rapporte (n°3054) ainsi que Moslim (n°2068) -qu'Allah leur fasse miséricorde-, selon Ibn Omar -qu'Allah l'agrée-, le Prophète ﷺ a dit :

« **Omar avait trouvé un beau vêtement de soie qui se vendait au marché et il l'apporta au Prophète ﷺ en disant : Achète-le et embellis-toi avec pour l'aïd et les délégations. Mais le Prophète ﷺ répondit : Ceux qui portent ceci (la soie) sont ceux qui n'ont pas de part dans l'au-delà... »**

« **وَجَدَ عُمَرُ حُلَّةً اسْتَبْرَقَ تَبَاعُ فِي السُّوقِ، فَاتَى بِهَا رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فَقَالَ: يَا رَسُولَ اللَّهِ انْتَبِعْ هَذِهِ الْحُلَّةَ، فَتَجَمَّلَ بِهَا لِلْعِيدِ وَالْوُقُودِ، فَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ: إِنَّمَا هَذِهِ لِبَاسٌ مَن لَّا خَلْقَ لَهُ**



▪ Il est **recommandé** de se rendre à la prière en marchant et de revenir en empruntant un autre chemin.

Attirmidzi -qu'Allah lui fasse miséricorde- rapporte (n°530), selon Ali -qu'Allah l'agrée- :

« Il fait partie de la Sunna de se rendre à l'aïd à pied et de manger quelque chose avant de sortir... »

« من السنَّة ، أن تخرج إلى العيد ماشيًا ، وأن تأكل شيئًا قبل أن تخرج »

▪ Il est **recommandé** de manger quelque chose avant de se rendre à la prière du Fitr-فِطْر (qui marque la fin du Ramadan) et il est recommandé que ce soit des dattes que l'on consomme en nombre impair ou de boire quelques gorgées d'eau.

Par contre, pour la prière de la fête du sacrifice (أضحى-aDHa), il est **recommandé** de ne rien consommer avant de sacrifier (ou que l'imam sacrifie pour la personne qui ne sacrifie pas).

Il est d'ailleurs **recommandé** que l'imam accomplisse le sacrifice à l'endroit où il officie la prière de l'aïd pour que les gens soient informés.

▪ Il est **recommandé** de se rendre à la prière après le lever du soleil pour celui qui habite à proximité et sinon il partira en fonction du temps nécessaire pour arriver pour la prière.

▪ Il est **recommandé** de multiplier les tekbers à haute voix sur le chemin et en attendant la prière.

▪ Il est **recommandé** d'effectuer la prière de l'aïd en plein air (et non à la mosquée) sauf à La Mecque ou en cas de nécessité.

▪ Il est **recommandé** de réciter dans la 1^{ère} unité après la Fatiha une sourate comme la sourate 87 (الأعلى-ala'la) ou la sourate 88 (الغاشية-alghashiya) et dans la 2^{ème} unité une sourate comme la 91 (الشمس-asshams) ou la 92 (الليل-allayl).



▪ Il est **recommandé** d'effectuer deux discours après la prière en s'asseyant avant de commencer le premier puis le deuxième ; en enseignant aux gens les règles, principes et mérites de la zakat-al-fitr ou du sacrifice.

Si une personne effectue les deux discours avant la prière de l'aïd alors il est **recommandé** qu'il les refasse après la prière.

▪ Il est **recommandé pour l'imam** de commencer les 2 discours par des tekbirs et de faire également des tekbirs entre les 2 discours, sans limite de nombre et il est **recommandé pour le fidèle** de les faire à voix basse.

▪ Il est **recommandé** d'écouter attentivement le discours (contrairement au jomo^{ca} où cela est obligatoire) et de se mettre face à l'imam.

▪ Il est **recommandé** de la prier (avec le groupe ou seuls) pour les enfants, les femmes âgées et ceux qui ont manqué la prière avec l'imam.

▪ Il est **recommandé** pour tout homme qui prie de multiplier les tekbirs à haute voix (à voix basse pour la femme), après chaque prière obligatoire (pas celle qu'on rattrape), à partir de la prière de dhur du jour de l'aïd du sacrifice jusqu'à SobH du 4^{ème} jour à partir de l'aïd (15 prières).

Si une personne oublie de faire les tekbirs, il peut encore les rattraper s'il n'est pas encore sorti de la mosquée ou qu'il ne tarde pas.

Si c'est l'imam qui oublie alors le fidèle qui a prié derrière lui le fera de lui-même.

Il est **recommandé** pour cela de dire « Allahou akbar- اللهُ أَكْبَرُ » trois fois et il est bien de dire après la 3^{ème} fois « laa ilaaha illa Allahou wa Allahou akbar wa lillaahi-lHamd-الْحَمْدُ لِلَّهِ وَاللَّهُ أَكْبَرُ وَلا إِلَهَ إِلاَّ اللهُ وَاللهُ أَكْبَرُ ».

☪ Il est **détestable** d'effectuer des prières surérogatoires avant ou après la prière du aïd dans l'espace en plein air destiné à cette prière (mosalla-مُصَلَّى).

La prière de l'éclipse

Le kosouf-كُسوف et le khosouf-خُسوف sont 2 synonymes qui définissent la disparition (complète ou partielle) de la lumière du soleil ou de la lune ; bien que certains sont d'avis que le kosouf est spécifique au soleil et le khosouf à la lune (comme il est mentionné dans « AlQamous ») et certains disent l'inverse.

Il est une **Sunna Moakkadda**-سنة مؤكدة et individuelle (عينية-عائنية) pour toute personne qui est concernée par l'obligation de la prière (même voyageur s'il n'est pas pris par le voyage comme s'il est important pour lui de se déplacer), de prier 2 unités de prière lors d'une éclipse solaire (kosouf-كُسوف) même partielle ; en s'inclinant (roukouع-رُكوع) et en se relevant 2 fois à chaque unité.

On y récite la Fatiha et une sourate puis on s'incline, puis on se redresse et on récite à nouveau la Fatiha et une sourate, puis on s'incline, puis on se redresse et ensuite on se prosterne 2 fois.

On fera de même pour l'unité suivante, puis on terminera par le tashahod-تَشَهُد et le salam.

Cette prière est **recommandée** pour l'enfant dès l'âge où l'on lui demande d'accomplir les prières obligatoires.

✽ Cette prière doit être effectuée entre le moment où le soleil s'élève dans le ciel (environ 1 mètre) et le moment où il décline de son zénith (zawaal-زوال) selon l'avis connu et cité dans almodawwana.

D'autres disent qu'elle est effectuable du lever du soleil à son coucher.

▪ Il est **recommandé** que cette prière soit effectuée dans une mosquée si on l'effectue en groupe ; et si l'on prie seul alors il est possible de la faire chez soi.

▪ Il n'y a pas d'adhan à faire, ni d'iqama (et on ne dit pas « assalaatou jaamiع-الصلاة جامعة » selon Ibn Naji-ابن ناجي-837H).



- Il est **recommandé** de réciter à voix basse selon l'avis connu (et certains comme Allakhmi-اللخمي-478H et Ibn Naji sont d'avis qu'il est bien de réciter à voix haute pour éviter que les fidèles ne ressentent de la lassitude).
- Il est **recommandé** d'allonger la récitation en lisant des sourates comme la sourate 2 (albaqara-البقرة), et celles qui suivent à chaque station debout, c'est-à-dire la sourate 3 (aalo 'imraan-آل عمران), 4 (annisaa-النساء) et 5 (almaaida-المائدة).
- Il est **recommandé** que l'inclinaison (roukou-ركوع) soit aussi longue que la station debout et que l'on y glorifie Allah ; et que la prosternation soit aussi longue que l'inclinaison en invoquant Allah. Par contre, on ne prolonge pas l'assise entre les 2 prosternations plus que la normale.

Si l'on craint que l'on sorte du temps imparti pour cette prière ou de nuire aux fidèles alors on allégera.

- Il est **permis** pour le fidèle (mamoum-مأموم) de s'asseoir derrière un imam qui prie debout une prière surérogatoire.
- Il est **recommandé** d'effectuer la prière de l'éclipse solaire en groupe (contrairement à l'éclipse lunaire).
- Il est **recommandé** d'exhorter les gens après la prière en louant Allah et en priant sur Son Prophète ﷺ.

☞ Si une personne arrive avant que l'imam se redresse complètement de la 2^{ème} inclinaison de l'unité en cours, alors l'unité sera valide.

☞ Si l'éclipse se termine avant que l'imam ne termine son unité, il la complètera sans allonger mais si l'imam termine avant la fin d'une éclipse solaire alors il est **Sunna** qu'il ne recommence pas une nouvelle prière groupée le même jour, bien qu'il est permis que les gens continuent à prier des prières surérogatoires individuellement.



Il est **recommandé** lors de l'éclipse lunaire de répéter la prière (car elle se prie individuellement) jusqu'à ce que l'éclipse se termine, ou disparaisse à l'horizon, ou que l'aube fasse son apparition.

☪ Il est **recommandé** lors d'une éclipse lunaire de prier 2 unités (avec une seule inclinaison chacune) à haute voix comme la prière de nuit.

☪ Si l'éclipse (solaire ou lunaire) se produit en même temps qu'une obligation que l'on craint de manquer alors on commencera par l'obligation (comme sauver une personne en danger, ou prier sur une janaza dont l'on craint que le corps se détériore).

Par contre, on priera la prière de l'éclipse avant celle de l'aïd (si cela se produit en même temps) car le temps de l'éclipse est plus court que celui de la prière de l'aïd (qui s'étend jusqu'à dhor).

La prière de la pluie (istisqa)

La prière de la pluie (istisqa-استسقاء) consiste à implorer Allah pour qu'il fasse venir la pluie.

Cette prière est une **Sunna Moakkadda** pour toute personne concernée par l'obligation du jomo'a et **recommandée** pour les enfants (qui comprennent ce qu'est une adoration) et les femmes âgées.

Elle s'accomplit à partir du moment où le soleil s'élève dans le ciel (environ 1 mètre) jusqu'à ce qu'il décline de son zénith (zawaal-زوال) en 2 unités en récitant à voix haute des sourates telles que la sourate 87 (al-a'la-الأعلى) et 91 (asshams-الشمس).

On accomplit après la prière 2 discours (sans faire de tekbirs comme pour l'aïd) en implorant le pardon d'Allah.

☪ Il est **Sunna** de prier *alistsqa* pour que les cultures ne meurent pas et produisent ou pour avoir de quoi s'abreuver, s'il ne pleut pas pendant une longue période ou insuffisamment, ou qu'une source

ne coule plus ou est en train de tarir, peu importe que les gens soient citadins ou bédouins, qu'ils soient résidents ou voyageurs.

✿ On répètera la prière plusieurs jours d'affilée si la pluie tarde ou est insuffisante.

Il est recommandé que l'imam sorte avec les gens à l'heure de DoHa, à pied en signe de faiblesse et d'impuissance, avec des vêtements modestes et de peu de valeur, en montrant la soumission à Allah et l'humilité car cela est plus à même qu'ils soient exaucés.

Les femmes âgées assisteront également à la prière.

Il est **permis** pour les gens du Livre d'accomplir cette prière de leur côté, le même jour que les musulmans.

✿ L'imam accomplira les **2 discours à même le sol** (cela est détestable sur le minbar) en s'asseyant avant chacun d'eux et en s'appuyant sur un bâton (ou autre). Il exhortera les gens en leur rappelant que les péchés sont une cause pour laquelle vient la sécheresse et en leur ordonnant de se repentir et de revenir à Allah, de dépenser en aumône et de faire le bien autour d'eux.

Après les 2 discours, l'imam s'oriente vers la qibla en restant debout et il est **recommandé** qu'il mette son vêtement à l'envers en mettant l'emplacement de l'épaule droite sur l'épaule gauche et vice-versa (mais pas le bas en haut) ; puis il invoque Allah avec insistance afin qu'il éloigne le fléau, enlève la sécheresse, fasse descendre Ses miséricordes et passe sur leurs fautes (mais il n'invoque pas pour une personne en particulier).

Les hommes derrière lui retourneront également leurs vêtements (pas les femmes) et suivront les invocations de l'imam en disant « amin-آمين » tout en restant assis et en faisant preuve d'humilité.

✿ Il est **recommandé** que les gens jeûnent 3 jours avant d'accomplir cette prière, de donner des aumônes aux nécessiteux, de se repentir et de rendre les droits des gens.

▪ Il est **recommandé** s'il pleut avant la prière de l'accomplir quand même afin de demander à Allah que la pluie soit abondante et suffisante.

- Il est **recommandé** d'invoquer Allah pour les nécessiteux car cela est une entraide dans la bienfaisance et la piété.
- Il est **permis** d'accomplir des prières surrogatoires avant et après la prière de l'istisqa.

